

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2010 : "INTERCO" et "BUDGET 2010". l'adjoind aux finances ne voit aucun lien !

	principales décisions soumises au vote	vote F. GUILLEMET	commentaires
n° 1	Délibération d'intention en faveur du projet de rattachement de Saint Jean d'Ilac et martignas à la communauté de communes Cestas/Canejan	"abstention" (je comprends le vote "contre" de l'opposition)	Il nous est demandé de "signer un chèque en blanc" pour une interco à 4 Cestas/Canejan + Saint Jean d'Ilac et Martignas. Pas de groupe de travail créé en amont sur le volet "fiscal et financier" de l'interco, alors que la taxe professionnelle est réformée ! ; sur ce dossier majeur, les élus qui n'appartiennent pas à la majorité sont écartés de la réflexion, soit près de la moitié des Illacais... <i>je vous invite à lire mon intervention "interco" annexée dans ce blog.</i>
n° 3 n° 4 n° 5	COMPTE ADMINISTRATIF 2009	"pour"	En 2009, j'avais voté pour le budget 2009 car il s'agissait d'un exercice de transition visant à terminer les travaux de la précédente mandature et avant le lancement du Projet de la nouvelle majorité. En toute logique, je vote pour le compte définitif 2009. SJI dispose de 3,4 Me de capacité d'autofinancement.
n° 6	TAXE SUR LES ORDURES MENAGERES 2010	"contre"	La majorité propose la stabilité à 12,04 % (après une hausse en 2009). On peut pourtant baisser ce taux pour revenir à la situation antérieure du fait d'un effet base favorable (assiette).
n° 7	TAUX D'IMPOSITION 2010	"contre"	La majorité propose la stabilité des taux. Je préconise de les baisser de 2 points car nous avons de solides marges financières ; on rendait ainsi 300 ke aux illacais (c'est moins de 9 % du "trésor" mis en réserve).
n° 8	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	"pour"	montant global de 398 340 euros (+ 2 700 euros pour lycée et collège) Il faut surveiller le dossier concernant le foot et le rugby car pas de subvention accordée à ce jour.
n° 8	VOTE DU BUDGET 2010	"abstention" (vote par ligne de compte parfois "contre")	Budget pas assez ambitieux ; on a les moyens d'investir davantage dès cette année avant de transférer la recette de la taxe professionnelle réformée dans l'interco en 2011. Désendettement financier ridicule en réalité. <i>je vous invite à lire mon intervention "synthèse budget 2010" annexée dans ce blog.</i>

Le Conseil Général n'a subventionné nos investissements 2009 qu'à hauteur de 180 ke (7,64 % du budget), c'est faible . Ce taux était de 24,67 % en 2007.